

SYNTHÈSE

REGARD CROISÉ
SUR LES
RETOMBÉES DE 12
PROJETS VISANT
L'INCLUSION
SOCIALE ET
ÉCONOMIQUE DES
PERSONNES EN
SITUATION DE
PAUVRETÉ,
D'EXCLUSION OU
DE VULNÉRABILITÉ
SOCIALE

Une production du Centre
de recherche sociale
appliquée avec la
collaboration des
organismes partenaires

2024

développement
social
communauté
concertation
emploi
femmes
éducation
communauté
participation
citoyenne
développement
emploi social
concertation
sécurité alimentaire
emploi
concertation
participation
citoyennes
femmes
logement
pauvreté
emploi
logement



CRSA
CENTRE DE RECHERCHE
SOCIALE APPLIQUÉE





LE CENTRE DE RECHERCHE SOCIALE APPLIQUÉE
(CRSA) REMERCIE LES PARTENAIRES DE PROJET
POUR LEUR PARTICIPATION, AINSI QUE TOUTES
LES PERSONNES QUI ONT CONTRIBUÉ À LA
COLLECTE DES DONNÉES.

ANALYSE ET RÉDACTION

ANGELA BRUNSCHWIG
SARAH JANE ROY BEAUREGARD
LISE ST-GERMAIN
MARIE-PIER ST-LOUIS

SOUTIEN À L'ANALYSE

NATHALIE CÔTÉ

RÉVISION LINGUISTIQUE

DENISE CARBONNEAU

MISE EN PAGE

MARIE-PIER ST-LOUIS

DROIT DE REPRODUCTION

© CRSA, 2024

Dépôt légal

ISBN 978-2-924046-83-8 (PDF)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

Pour citer ce document :

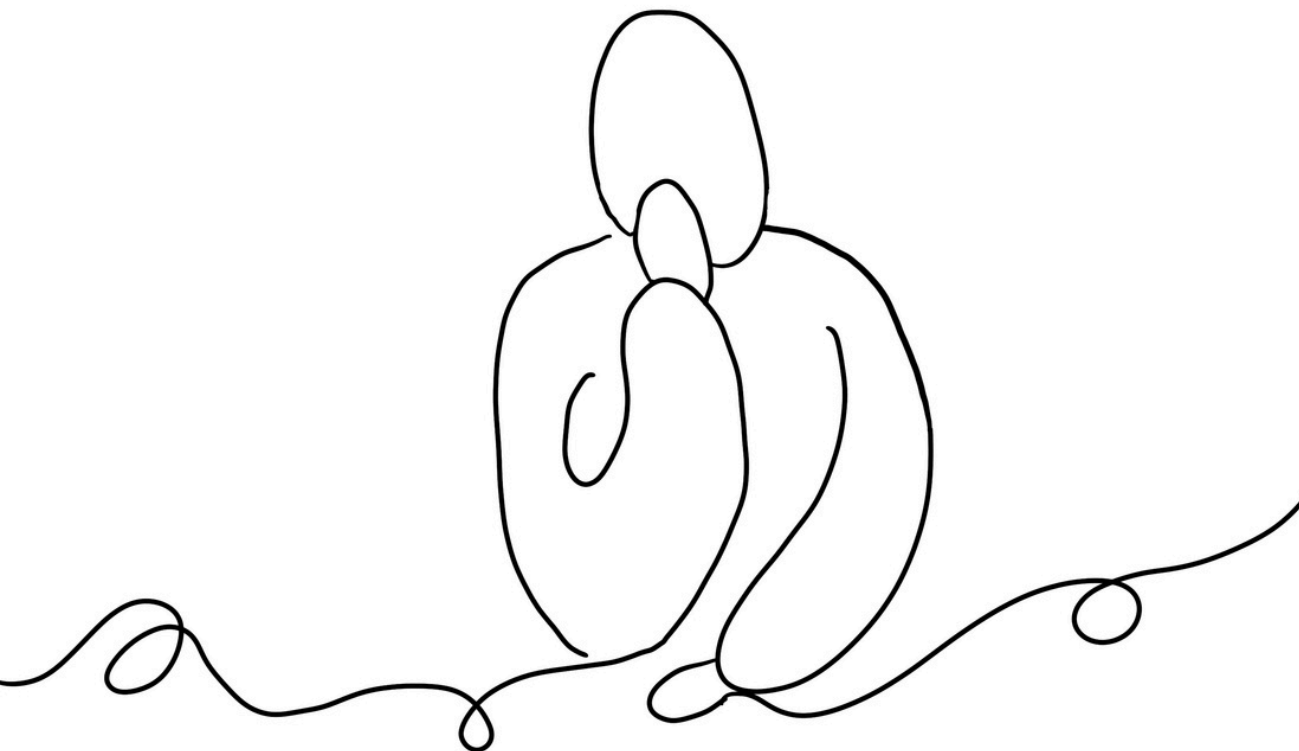
Brunschwig, Angela, Sarah Jane Roy Beauregard, Lise St-Germain, Marie-Pier St-Louis. 2024. *Synthèse, Regard croisé sur les retombées de 12 projets visant l'inclusion sociale et économique des personnes en situation de pauvreté, d'exclusion ou de vulnérabilité sociale*, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA).

PARTENAIRES DE PROJET

- Femmes du monde
- MultiCaf
- Centre des aînés du réseau d'entraide Saint-Léonard (CARESL)
- Gestion Multisports Saint-Léonard (GMSL)
- Accorderie de Sherbrooke
- Maison de la Famille MRC Coaticook
- Centre d'action bénévole (CAB) de Brandon
- Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL)
- Corporation de développement communautaire ICI Montmagny-L'Islet (CDC ICI)
- Table de développement social - Groupe de réflexions et d'actions contre la pauvreté de la MRC Beauce-Centre (TDS-GRAP)
- Centre l'Escale
- Travail de rue Alma

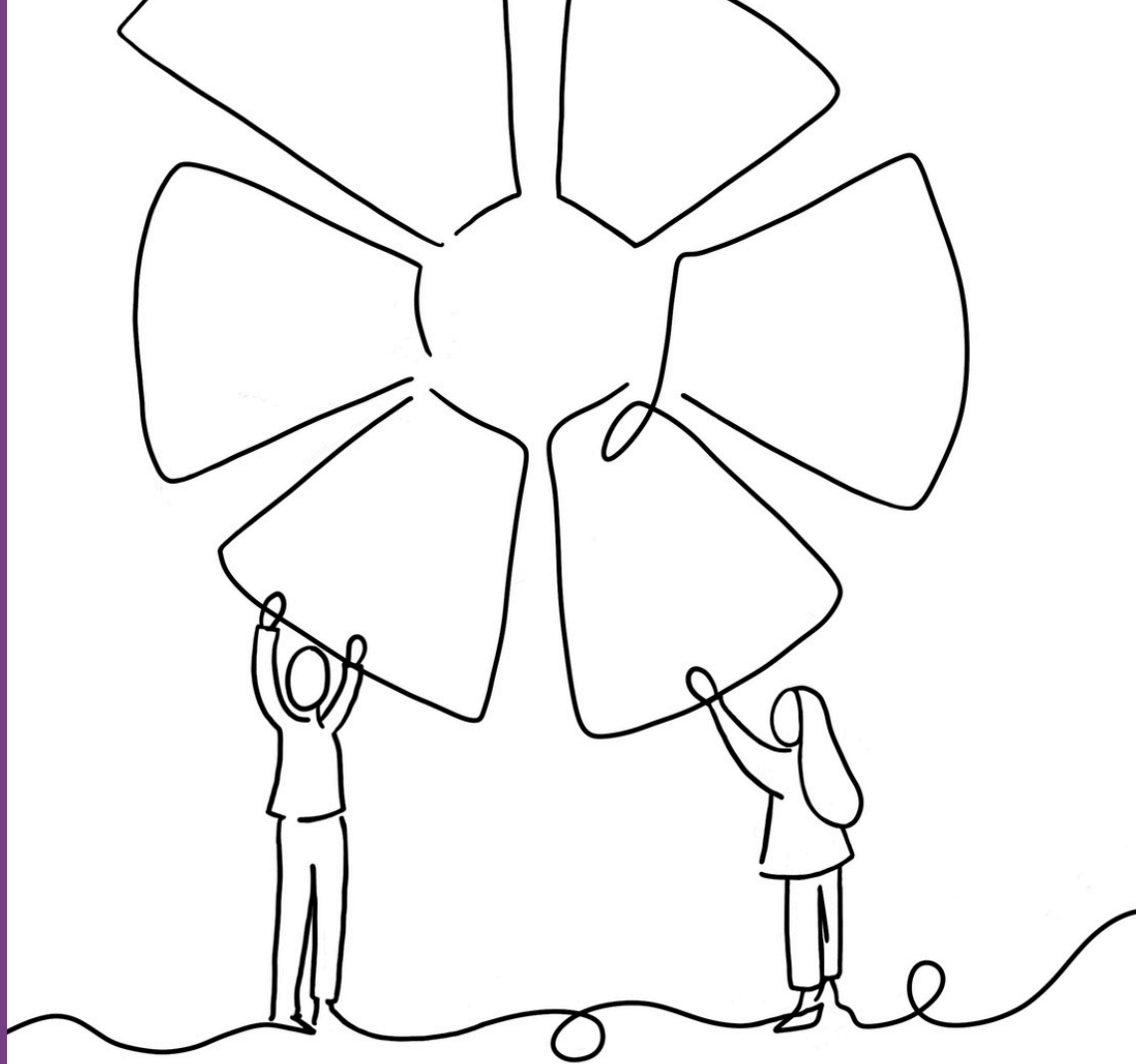


CENTRE DE RECHERCHE SOCIALE APPLIQUÉE
1060, RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER,
TROIS-RIVIÈRES QC G9A 1R8
819 840-0458 / CRSA@LECRSA.CA / WWW.LECRSA.CA



SOMMAIRE

MISE EN CONTEXTE ET OBJECTIFS	04
LOGIQUES D'ACTION DÉPLOYÉES DANS LES PROJETS	11
EFFETS OBSERVÉS DANS LES PROJETS	20
PARTICIPATION DES PERSONNES DANS LES PROJETS ET PROCESSUS	23
DÉFIS OBSERVÉS AU SEIN DES PRATIQUES	30
RETOMBÉES DES PROCESSUS D'ÉVALUATION POUR LES ORGANISMES PARTICIPANTS	32
CONCLUSION	34
BIBLIOGRAPHIE	35



MISE EN CONTEXTE

Dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS) 2017-2023 et plus précisément de la mise en œuvre des Alliances pour la solidarité (mesure 11), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) a voulu évaluer une diversité de projets dans différentes régions du Québec. Ceux-ci sont soutenus par le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS). Le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) a été mandaté pour soutenir les organismes dans l'évaluation de leurs projets afin de documenter les résultats et les retombées de ceux-ci. Douze organismes, dans cinq régions du Québec, se sont portés volontaires pour participer au processus d'évaluation.

OBJECTIF ET NATURE DE LA SYNTHÈSE

Cette synthèse, produite par le CRSA, résulte de l'analyse transversale des effets perçus des projets. Le but est de partager les résultats pour en tirer collectivement les apprentissages et nourrir l'action collective en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

OBJECTIF ET NATURE DE LA SYNTHÈSE

L'approche du CRSA s'inscrit dans la perspective évaluative participative et axée sur la pratique réflexive. Cette approche implique que les organisations et les personnes qui y travaillent posent un regard critique sur leur action en cours de réalisation. Elle suppose que ce processus amène à une prise de conscience des cohérences et des biais de leurs pratiques¹ (Lafortune, 2008) et de la nécessité de les réfléchir de manière évolutive et en mode d'apprentissage continu.

Par conséquent la démarche d'évaluation est principalement qualitative et participative, et ce, à toutes les étapes du processus :

- La définition des objets et questions d'évaluation;
- L'élaboration du modèle logique;
- Le développement de cadres analytiques;
- L'identification d'indicateurs de résultats;
- Le développement d'outils de collecte de données, des méthodes de saisie et d'analyse des données.

Les organismes ont aussi participé à des rencontres de validation et d'échange sur les résultats du processus d'évaluation avec les personnes concernées, qui selon la nature des projets peuvent être les organisations partenaires, les personnes intervenantes (animatrices, formatrices, agentes de projet, etc.) et les personnes participantes directement concernées par les problématiques.

DIMENSIONS QUI ONT GUIDÉ NOTRE REGARD CROISÉ

Le regard croisé sur les effets s'est structuré autour des dimensions suivantes :

1. Les logiques mises en œuvre par les organismes pour lutter contre la pauvreté de manière structurante et agir sur les conditions de vie, la qualité de vie des personnes;
2. La contribution des projets pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion;
3. La participation des personnes concernées;
4. Les retombées du processus évaluatif pour les organisations.

CHOIX DES PROJETS ET RÉGIONS

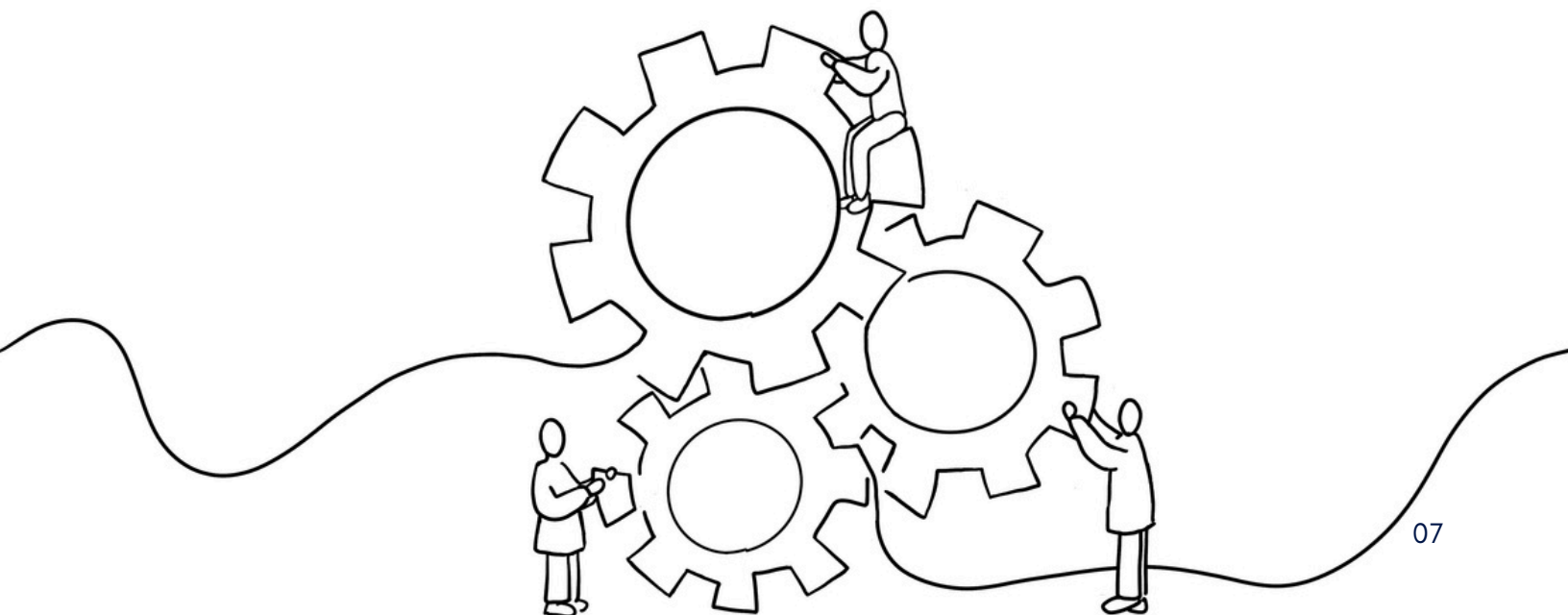
Les régions participantes étaient déterminées au départ par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Le choix de l'échantillon de projets était sous la responsabilité du CRSA en collaboration avec les coordinations des Alliances régionales. La constitution de l'échantillon s'est appuyée sur les critères suivants : diversité d'enjeux sociaux sur lesquels les milieux souhaitent agir, diversité de populations rejointes, diversité de types d'organismes porteurs des projets. L'évaluation réalisée par l'équipe du CRSA s'est effectuée à l'échelle des projets et non à l'échelle régionale (processus régionaux de mise en œuvre des Alliances pour la solidarité). À partir des listes régionales des projets financés et de la représentativité des critères recherchés, des organismes ont été identifiés. Ils ont ensuite été invités sur une base volontaire à s'engager et être accompagnés dans une démarche évaluative de leur projet.



BRÈVE PRÉSENTATION DES 12 PROJETS

Les douze projets se déploient dans cinq régions : quatre projets à Montréal dans deux arrondissements, deux projets en Estrie, deux projets dans la région de Lanaudière, deux projets dans la région de Chaudière-Appalaches, deux projets au Saguenay-Lac-St-Jean et deux projets en Estrie. Onze projets sont à échelle locale et portés par des organismes communautaires et un projet est à échelle régionale, porté par une table de concertation en développement social.

Les projets évalués visent globalement à soutenir l'inclusion sociale des personnes en situation de vulnérabilité sociale, ou marginalisées, ou en situation de pauvreté économique, ou vivant une importante situation d'isolement. Plusieurs groupes de personnes rejoints sont aux intersections de plusieurs facteurs d'oppression et de discrimination. La moitié des projets cible un type de population (femmes, jeunes, personnes âgées, familles) et l'autre moitié s'adresse à la communauté en général. Les enjeux sociaux au cœur de ces projets sont l'isolement social, les enjeux de cohésion sociale, de participation des personnes, la violence conjugale, les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté, l'exclusion, le décrochage scolaire, l'insécurité alimentaire.



PRÉSENTATION DES PROJETS

Côte-des-Neiges

St-Léonard

ORGANISME PORTEUR	Femmes du monde	MultiCaf	Centre des aînés du réseau d'entraide Saint-Léonard (CARESL)	Gestion Multisports Saint-Léonard (GMSL)
BUT DU PROJET	Reconnaître et identifier la violence conjugale (perspective intersectionnelle), développer un réseau d'allié.e.s engagé contre la violence conjugale	Soutenir l'insertion socioéconomique des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale par le biais d'un système alimentaire durable	Rejoindre les personnes âgées vulnérables et isolées locataires des habitations Emilien-Gagnon - briser l'isolement	Permettre à des enfants issus de familles défavorisées de participer à un camp de jour dans un environnement sécuritaire et socialement stimulant
POPULATION REJOINTE	Quartier multiculturel Employé.e.s de l'arrondissement, intervenant.e.s, citoyen.ne.s, etc.	Quartier multiculturel Personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale	Personnes âgées (HLM)	Enfants issus de familles défavorisées
ENJEUX SOCIAUX	Violence conjugale et relations malsaines	Insécurité alimentaire et exclusion sociale et économique	Isolement	Cohésion sociale (exclusion sociale) Milieu de vie socialement sécuritaire
LOGIQUE D'ACTION	En sensibilisant et en outillant les intervenant.e.s du quartier, les employé.e.s de la ville et toutes les citoyennes et les citoyens de l'arrondissement, Femmes du monde contribue à créer un véritable filet de sécurité et une synergie pour les femmes et les enfants exposés à des relations violentes ou malsaines.	Par la participation à la mise en place d'un système alimentaire durable, les personnes développent de nouvelles habitudes alimentaires, améliorent leur sécurité alimentaire. Par les interactions, elles développent des capacités pour agir sur d'autres aspects de leur vie.	En soutenant les locataires et en les éduquant sur diverses problématiques qui les affectent, l'intervenante de milieu permet aux locataires de briser leur isolement et d'être guidé.e.s dans la recherche et l'application de solutions répondant à leurs besoins. Les personnes âgées peuvent ainsi agir sur leur situation et, ultimement, améliorer leurs conditions de vie.	Vise à intégrer ces enfants dans des milieux sécuritaires dans lesquels ils peuvent socialiser. La participation d'enfants de divers milieux aux mêmes activités favorise la mixité, la cohésion et le vivre ensemble.

PRÉSENTATION DES PROJETS

Estrie

Lanaudière

ORGANISME PORTEUR	Accorderie de Sherbrooke	Maison de la Famille MRC Coaticook	Centre d'action bénévole (CAB) de Brandon	Table des partenaires du développement social (TPDSL)
BUT DU PROJET	Créer du lien social en participant à des activités socioculturelles Redynamiser les milieux pour soutenir la solidarité sociale et lutter contre l'isolement social.	Rejoindre les familles en situation de vulnérabilité dans leur milieu de vie et leur offrir une réponse adaptée à leurs besoins.	Réduire l'isolement des personnes âgées	Outiller les CLDS et les organismes locaux à intégrer davantage les personnes concernées dans les projets et à encourager la participation citoyenne en soi.
POPULATION REJOINTE	Personnes en situation d'exclusion sociale et économique	Familles vulnérables, isolées, qui vivent de multiples problématiques et disposent pas d'un réseau social structurant.	Personnes âgées (HLM)	Personnes en situation de vulnérabilité.
ENJEUX SOCIAUX	Isolement social	Isolement / Contexte de vulnérabilité.	Isolement	Manque de consultation auprès des personnes vulnérables.
LOGIQUE D'ACTION	Les personnes qui animent des activités sont valorisées pour leurs talents et leur contribution à un projet social. Les personnes qui participent aux activités contribuent au mouvement de lutte contre l'exclusion sociale en développant leurs capacités.	Le projet s'inscrit dans une pratique de proximité. Les accompagnatrices « font pour au début, prennent par la main ensuite, sont à côté, et terminent en laissant la personne faire ». Le projet s'inscrit dans une approche de proximité qui favorise, à court terme, l'établissement d'une relation personnalisée et la consolidation du lien de confiance entre les accompagnatrices et les familles. À plus long terme, elle soutient la mise en mouvement des personnes.	En offrant des services inclusifs et peu stigmatisants comme un bibliobus, il sera possible de rejoindre l'ensemble des personnes âgées. Ce service sera une opportunité pour accroître la socialisation, assurer une vigilance sur les abus et référer les personnes vers des services appropriés.	L'implication des personnes en situation de pauvreté dans l'identification des priorités favorise une meilleure adéquation des besoins dans les projets.

PRÉSENTATION DES PROJETS

Chaudière-Appalaches Saguenay-Lac St-Jean

<p>ORGANISME PORTEUR</p>	<p>Table de développement social Groupe de recherche sur la pauvreté (GRAP)</p>	<p>Corporation de développement communautaire ICI Montmagny-L'Islet (CDC ICI)</p>	<p>Centre l'Escale</p>	<p>Travail de rue Alma</p>
<p>BUT DU PROJET</p>	<p>Diminuer les préjugés et mobiliser les populations et les acteurs du milieu dans la lutte contre la pauvreté.</p>	<p>Soutenir la santé mentale et la persévérance scolaire des jeunes</p>	<p>Favoriser une reprise du pouvoir personnel des personnes afin qu'elles maintiennent, et développent, un rôle actif dans la communauté</p>	<p>Des personnes en situation de pauvreté développent leur capacité et leur pouvoir d'agir afin d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs pairs.</p>
<p>POPULATION REJOINTE</p>	<p>Communauté</p>	<p>Jeunes (primaire et secondaire) habitant dans des zones de défavorisation.</p>	<p>Personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale et/ou de détresse psychologique</p>	<p>Personnes vivant de l'exclusion sociale et des effets de la pauvreté.</p>
<p>ENJEUX SOCIAUX</p>	<p>Inégalités sociales - Pauvreté Exclusion sociale - Préjugés</p>	<p>Décrochage scolaire</p>	<p>Exclusion sociale</p>	<p>Précarité économique / Exclusion sociale.</p>
<p>LOGIQUE D'ACTION</p>	<p>En misant sur l'approche d'éducation populaire qui place les personnes concernées au cœur du développement des projets et sur la synergie de l'approche partenariale avec les organismes du milieu, la capacité collective de répondre aux besoins est multipliée et la pérennité de l'initiative est plus probable.</p>	<p>En répondant au besoin accru pour les jeunes d'être accompagnés pour favoriser la persévérance scolaire, encourager l'estime de soi et soutenir leur santé mentale. Ces composantes permettent d'agir en amont sur la pauvreté et l'exclusion sociale.</p> <p>La pérennisation du projet repose sur une action partenariale concertée. En permettant aux enfants et aux jeunes d'identifier les ressources disponibles sur le territoire, l'impact pourra s'étendre au-delà de la durée du projet.</p>	<p>En offrant une expérience positive de travail dans une épicerie communautaire, le projet renforce les capacités des personnes, ainsi que leur fierté, et favorise la réinsertion socioprofessionnelle. L'épicerie communautaire offre un lieu d'achat qui favorise l'accès à une saine alimentation à moindre coût permettant ainsi aux personnes de subvenir dignement à leurs besoins.</p>	<p>En soutenant des initiatives visant la participation des personnes vivant en situation de pauvreté et leur mise en réseau, celles-ci développeront un sentiment d'appartenance et un sentiment d'emprise sur leur situation de pauvreté et celle de leur milieu. Il sera alors plus facile d'intervenir avec ces personnes et elles pourront à leur tour soutenir leurs pairs dans l'amélioration de leurs conditions de vie.</p>

LOGIQUE D'ACTION DÉPLOYÉES DANS LES PROJETS

Les douze projets appréhendent la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en mettant en place différentes logiques d'action. Pour classer et analyser celles-ci, la définition de la pauvreté au Québec (dans la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale) est un repère intéressant :

La condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société (L-7 c. 61, a. 2.2002).

Même si la loi québécoise, la stratégie nationale et les plans d'action gouvernementaux qui balisent les moyens de lutter contre la pauvreté ne font pas l'unanimité (Collectif pour un Québec sans pauvreté, 2013; Boismenu et collab., 2018; Labrie, 2016), la définition adoptée dans la Loi fait plutôt consensus puisqu'il s'agit d'une définition coconstruite par des acteurs de la société civile dans le cadre de la mobilisation conduisant à l'adoption de la Loi. Cette définition aborde la pauvreté plus largement que par son aspect matérielle (privation de ressources matérielles et financières), elle ouvre vers des dimensions qualitatives comme la dimension sociale et relationnelle de la pauvreté (privation du lien social et des affiliations à la société), puis la dimension politique (participation, intégration, pouvoir - option de choix). Certains ajoutent à cette dimension politique et structurelle de la pauvreté la construction sociale des préjugés, facteurs de stigmatisation et de discrimination (CEPE, 2021; Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, 2011). Certains auteurs en explicitent les fondements de ces dimensions (Filion et collab., 2019). Les douze projets en regard croisé s'inscrivent dans cette lecture multidimensionnelle de la pauvreté pour agir sur ces multiples facettes.



Image provenant du rapport d'évaluation MultiCaf



Image provenant du rapport d'évaluation de l'Accorderie

ALLER VERS LES PERSONNES

Les douze projets agissent sur la dimension sociale et relationnelle de la pauvreté en favorisant le lien social et la participation des personnes aux activités. Pour ce faire, plusieurs optent pour des logiques visant à se rapprocher des personnes dans leurs milieux de vie respectifs (8 projets). Ceux-ci vont mettre de l'avant des interventions de proximité (personnes travailleuses de rue, intervenantes de proximité, accompagnatrices de milieu) ou déployer des activités (consultation, sensibilisation ou marché public) dans des lieux achalandés par les populations visées. Pour cinq de ces huit projets, ce rapprochement vers les personnes est une occasion pour intervenir plus largement sur différents enjeux sociaux en favorisant l'établissement d'une relation personnalisée et la consolidation du lien de confiance.

CONTEXTE INFORMEL

Neuf projets sur douze utilisent un contexte informel pour sensibiliser les personnes à un enjeu ou un problème ou pour intervenir et accompagner des personnes en situation de vulnérabilité. Ce contexte informel d'action peut se faire dans le cadre d'activités de recrutement et de sensibilisation dans les milieux de vie des personnes (TDS-GRAP); lors de visites à domicile pour un prêt de livres (CAB de Brandon); dans le cadre d'un marché public (MultiCaf); ou en sensibilisant les ressources du territoire aux approches gagnantes auprès des personnes en situation de vulnérabilité (Maison de la Famille MRC Coaticook).

Les activités dans les organismes sont aussi des occasions pour intervenir de manière informelle lors d'un plateau de travail (Centre L'Escale et MultiCaf).

PARTICIPATION DES PERSONNES

La participation des personnes est à la fois un moyen et une finalité dans les projets. Huit projets utilisent la participation des personnes comme une stratégie d'affiliation sociale pour accroître le lien que la personne a avec son entourage et le sentiment d'appartenance à un groupe en soutenant, entre autres, les habiletés sociales. Les personnes peuvent ainsi participer, bénéficier, contribuer. Les huit projets perçoivent la participation des personnes en situation de vulnérabilité comme un levier contribuant au développement de leur pouvoir d'agir et à l'accroissement de leur autonomie. Des projets comme celui de CARESL, TDS-GRAP, l'Accorderie de Sherbrooke et Travail de rue Alma misent, quant à eux, sur une logique d'action «par et pour les personnes». En s'impliquant dans l'élaboration d'une activité, les personnes développent un sentiment d'appartenance et plusieurs compétences qui pourront être transférables dans d'autres contextes. Dans la grande majorité des projets (dix sur douze), cette participation, soutenue par des personnes intervenantes, contribue à vivre des expériences relationnelles positives et crée du lien social. Les pratiques d'accompagnement et d'intervention basées sur une approche informelle, auprès des personnes vulnérables et les projets réalisés par, pour et avec les personnes ciblées, soutiennent la dimension relationnelle et sociale de la pauvreté.



Image provenant du rapport d'évaluation de l'Accorderie

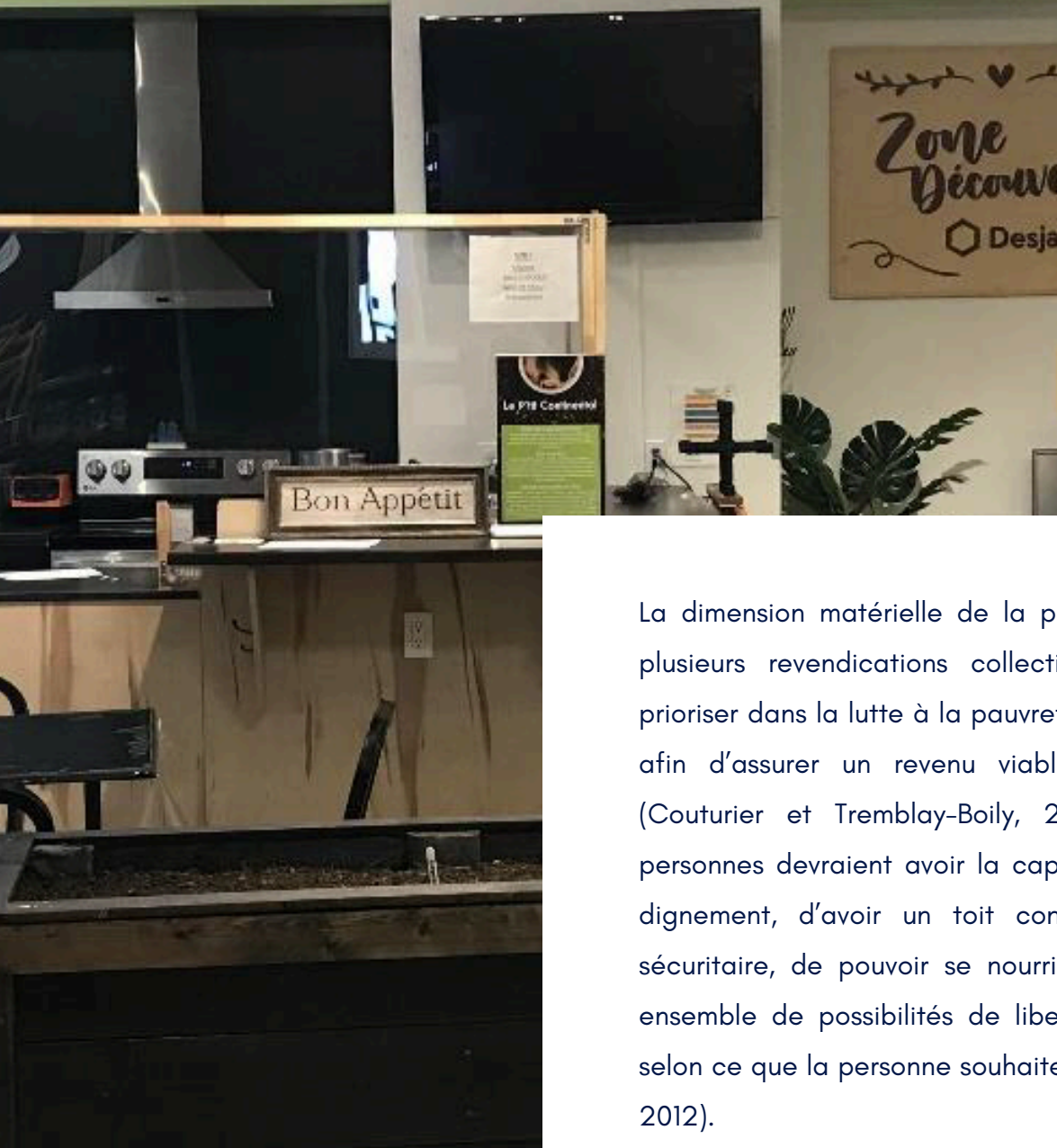


Image provenant du rapport d'évaluation du Centre l'Escale

La dimension matérielle de la pauvreté est au cœur de plusieurs revendications collectives comme la voie à prioriser dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale afin d'assurer un revenu viable pour toutes et tous (Couturier et Tremblay-Boily, 2024). Ainsi, toutes les personnes devraient avoir la capacité financière de vivre dignement, d'avoir un toit convenable, de qualité et sécuritaire, de pouvoir se nourrir à sa faim et avoir un ensemble de possibilités de libertés de choisir et d'agir selon ce que la personne souhaite faire et être (Nussbaum, 2012).

POUVOIR D'ACHAT

La moitié des projets évalués mise sur la dimension matérielle de la lutte à la pauvreté et contribue à accroître le pouvoir d'achat des personnes par différents moyens. L'insertion socioprofessionnelle, dont l'accès à un revenu, est une des stratégies mise en place dans le cadre de trois projets (MultiCaf, Travail de rue Alma et le Centre L'Escale). En octroyant une contribution financière, lors de la participation aux activités ou au programme, ces organismes contribuent à accroître le pouvoir d'achat des personnes et les opportunités de choix.

Certains projets, comme l'Accorderie de Sherbrooke ou MultiCaf, donnent la possibilité d'échanger des services ou de cumuler des crédits pouvant être utilisés pour combler d'autres besoins, offrant une option alternative au système économique actuel.

ACCÈS À DES BIENS DE CONSOMMATION OU À DES SERVICES GRATUITS OU À FAIBLE COÛT

Quatre projets offrent, par leur activité, l'accès à des biens de consommation ou à des services à faible coût. C'est le cas des deux épiceries communautaires (MultiCaf et le Centre L'Éscale) où les produits sont vendus à un prix inférieur au marché. L'Accorderie, quant à elle, permet aux citoyen.ne.s de participer gratuitement à des activités socioculturelles et sportives. GMSL conserve des places dans le camp récréo pour des jeunes provenant de milieu défavorisé afin qu'ils aient accès à un camp d'été et aux diverses activités offertes. Au-delà de ces quatre projets, plusieurs vont offrir, en parallèle à leur action, des services de dépannage alimentaire, vestimentaire ou de meubles.

SOUTIEN POUR ACCROITRE LA CAPACITÉ FINANCIÈRE DES PERSONNES

Des projets offrent un accompagnement aux personnes dans l'accès à un logement abordable ou les soutiennent pour qu'elles puissent recevoir les aides gouvernementales qui leur correspondent (Maison de la Famille, Accorderie, Travail de rue et MultiCaf), ce qui s'inscrit dans les revendications en matière de droit et accès aux programmes publics.

Plusieurs projets agissent sur la dimension matérielle de la pauvreté en soutenant l'accroissement du pouvoir d'achat et la capacité financière des personnes et en favorisant l'accès à des biens de consommation ou à des services, gratuitement ou à faible coût, et toujours dans cette perspective des droits sociaux.



Image provenant du rapport d'évaluation de MultiCaf



Image provenant du rapport d'évaluation du Centre d'action bénévole Brandon

ÉDUCATION POPULAIRE

L'éducation populaire est une stratégie qui vise à agir sur la dimension politique de la pauvreté. Employée dans presque tous les projets évalués pour renforcer le pouvoir des personnes et leur capacité à faire valoir leurs droits comme groupe opprimé, elle contribue à transformer les rapports de pouvoir entre les groupes sociaux. Certains projets vont miser sur des formations ou des ateliers d'information et d'éducation aux droits et à la sécurité financière basés sur une approche d'éducation populaire pour soutenir la capacité financière des personnes à vivre dignement. C'est le cas, entre autres, de TDS-GRAP, MultiCaf et de Travail de rue Alma. D'autres projets renforcent le pouvoir des groupes opprimés et leur capacité à faire valoir leurs droits, de manière informelle, en vulgarisant des concepts auprès des familles isolées et marginalisées et en les outillant dans la compréhension des rouages administratifs ou juridiques (Maison de la Famille MRC Coaticook et MultiCaf).

L'éducation populaire se déploie aussi à travers d'autres thèmes comme celui du droit des locataires (MultiCaf et Travail de rue Alma) et des statuts d'immigration (MultiCaf). À la Table de développement social GRAP, des formations ont permis de renforcer les capacités des personnes à faire valoir leurs droits dans leur relation avec les services ou instances publiques.

CHANGEMENTS SYSTÉMIQUES

Des projets évalués proposent des actions qui permettent de repenser les systèmes et les structures préétablis en proposant des changements systémiques (quatre projets). C'est le cas de MultiCaf dont la mission et le projet revoient la manière des personnes à s'alimenter en intégrant la perspective de système alimentaire durable. Dans ce projet, la sécurité alimentaire est un levier à l'inclusion sociale. De son côté, la TPDSL propose des outils pour soutenir les acteur.trice.s du développement social qui souhaitent consulter les personnes vulnérables proposant ainsi une nouvelle manière de penser le développement territorial.

Le projet de la CDC ICI Montmagny-L'Islet offre, quant à lui, un modèle d'enseignement alternatif basé, entre autres, sur une pédagogie par le jeu et sur des expériences de stages dans des ressources du territoire. Ces stratégies d'action visent à rendre les jeunes actrices et acteurs de leur éducation : les jeunes participent à la construction de leur propre apprentissage qui leur serviront pendant et au-delà de leur parcours scolaire. Les cinq régions qui ont participé à la démarche d'évaluation ont pris en considération l'ADS+ dans leurs processus d'évaluation des demandes. Un projet se démarque tout particulièrement, celui de Femmes du monde. Ce projet vise à sensibiliser et à outiller les personnes employées de l'arrondissement, les personnes intervenantes et la population aux violences genrées en misant sur une approche intersectionnelle dans le cadre d'une campagne de sensibilisation et de formation.

STRATÉGIES DE SENSIBILISATION POUR LUTTER CONTRE LES PRÉJUGÉS

La majorité des projets favorisent un dialogue entre les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et les institutions ainsi que la population en générale. Certains projets proposent des actions qui contribuent à modifier les perceptions et à réduire le sentiment de méfiance des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Plus spécifiquement, les projets de Travail de rue Alma et de la Table de développement social - GRAP contribuent à réduire les préjugés et valorisent la contribution sociale des personnes en situation de pauvreté que ce soit lors d'activités organisées pour la population (repas communautaire) ou en participant à la nuit des sans-abri.

Pour inverser les logiques en place et les rapports de pouvoir, certaines organisations (TDS-GRAP, Maison de la Famille MRC Coaticook, Travail de rue Alma) s'attardent à établir une relation de confiance entre les personnes en situation de vulnérabilité, les ressources du territoire et les instances du réseau public. Cette stratégie a permis aux partenaires communautaires et du réseau public de développer une meilleure compréhension des réalités des personnes, du sentiment de méfiance et des freins qui sont associés à leurs conditions de vie. Elle contribue à ce que les partenaires développent des approches facilitantes pour rejoindre les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

MISE EN MOUVEMENT DES PERSONNES

Des projets (cinq) soutiennent le renforcement du pouvoir des groupes marginalisés en favorisant leur capacité à s'organiser collectivement. Que ce soit autour d'un enjeu comme la violence conjugale (Femmes du monde) ou en misant sur des approches AVEC (CARESL, Table de développement social - GRAP et Travail de rue Alma), ces projets misent sur le renforcement du pouvoir d'agir des communautés pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Dans ce sens, la participation des personnes ne se limite pas à la dimension sociale et relationnelle. Elle soutient une mise en mouvement collective des personnes et enjeux sociaux dans leur rapport à la communauté.

APPROCHE AVEC

L'approche AVEC s'inscrit dans un mouvement porté par différents collectifs au Québec et ailleurs dans le monde (Collectif pour un Québec sans pauvreté, 2003; Collectif québécois de conscientisation, Collectif VAATAVEC, 2014; Dufour et Gélinau, 2012; Freire, 2002-2003 (Unesco); Mouvement ATD Quart Monde, Pine & de Souza, 2013). Elle repose sur la conviction qu'il est nécessaire d'inclure, dans l'ensemble du processus et de la réalisation des activités, les personnes expertes de vécu qui sont directement concernées par les enjeux pour lutter contre la pauvreté et créer des changements significatifs.



Image provenant du rapport d'évaluation du Centre des aînés du réseau de St-Léonard



PERSPECTIVE MULTIDIMENSIONNELLE

Image provenant du
rapport
d'évaluation de
Travail de rue Alma

Plusieurs projets (six) s'inscrivent dans l'action de lutte à la pauvreté à travers une approche globale qui dépasse les enjeux de pauvreté économique et intègre l'ensemble des dimensions que comprend le vécu de pauvreté et d'exclusion sociale. La perspective multidimensionnelle se concrétise souvent dans des approches de proximité qui visent à améliorer la santé et le bien-être de la population en agissant sur les différentes dimensions (matérielles, politiques et sociales).

Pour certains, la lutte à la pauvreté est perçue comme un continuum où il faut agir de l'enfance à la fin de vie comme c'est le cas pour le CAB de Brandon. D'autres agiront sur l'ensemble des conditions de vie de la personne comme le projet MultiCaf et celui de la Maison de la Famille MRC Coaticook. Certains autres vont intégrer l'inclusion culturelle (Accorderie de Sherbrooke, le Centre L'Escale et Travail de rue) par des expositions d'œuvres d'art, des activités musicales, théâtrales, etc.

La majorité des projets reconnaît que les personnes évoluent dans des parcours complexes et multidimensionnels. Plus de la moitié des projets vise à agir en ce sens en reconnaissant l'importance des différentes composantes de la vie économique, sociale (sphère familiale, communautaire et monde du travail), culturelle et citoyenne pouvant faire obstacle à l'inclusion des personnes à la société et leur communauté. Ces projets soutiendront les personnes de manière globale (recherche d'un logement, d'un médecin de famille, aide alimentaire, référencement vers des ressources, etc.) sans se limiter aux objectifs spécifiques du projet.

Parfois, les projets se déploient dans une perspective écosystémique qui reconnaît l'interrelation entre les différentes composantes du système sur les conditions de vie des personnes. Par exemple, le projet de scolarité alternative de la Maison des jeunes des Frontières du Sud (Projet AIMER - CDC ICI Montmagny-L'Islet) offre une réponse globale aux enjeux vécus par les jeunes suspendus des établissements secondaires en prenant en considération, dans les plans d'intervention, le contexte sociofamilial des jeunes.

Les logiques d'action agissent de manière complémentaire sur différentes dimensions de la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. Les stratégies et moyens d'action privilégiés sont multiples: les plateaux de travail, les activités de réinsertion socioprofessionnelle, les actions citoyennes (sensibilisation, mobilisation, éducation populaire), les formations, les activités de loisirs et socioculturelles, les milieux de vie et l'accompagnement social.

EFFETS OBSERVÉS DANS LES PROJETS

Les projets évalués agissent à différents niveaux (de la personne, des organisations et de la communauté) avec une prépondérance sur la personne que ce soit sur sa situation personnelle et familiale, le développement des compétences et la participation des personnes.

Les données recueillies ont permis de constater des effets également au niveau des organisations (dans les ressources et les services). Les projets améliorent le référencement vers les ressources du territoire, renforcent la concertation et le filet de protection autour des personnes et de leur famille par le travail de concertation.

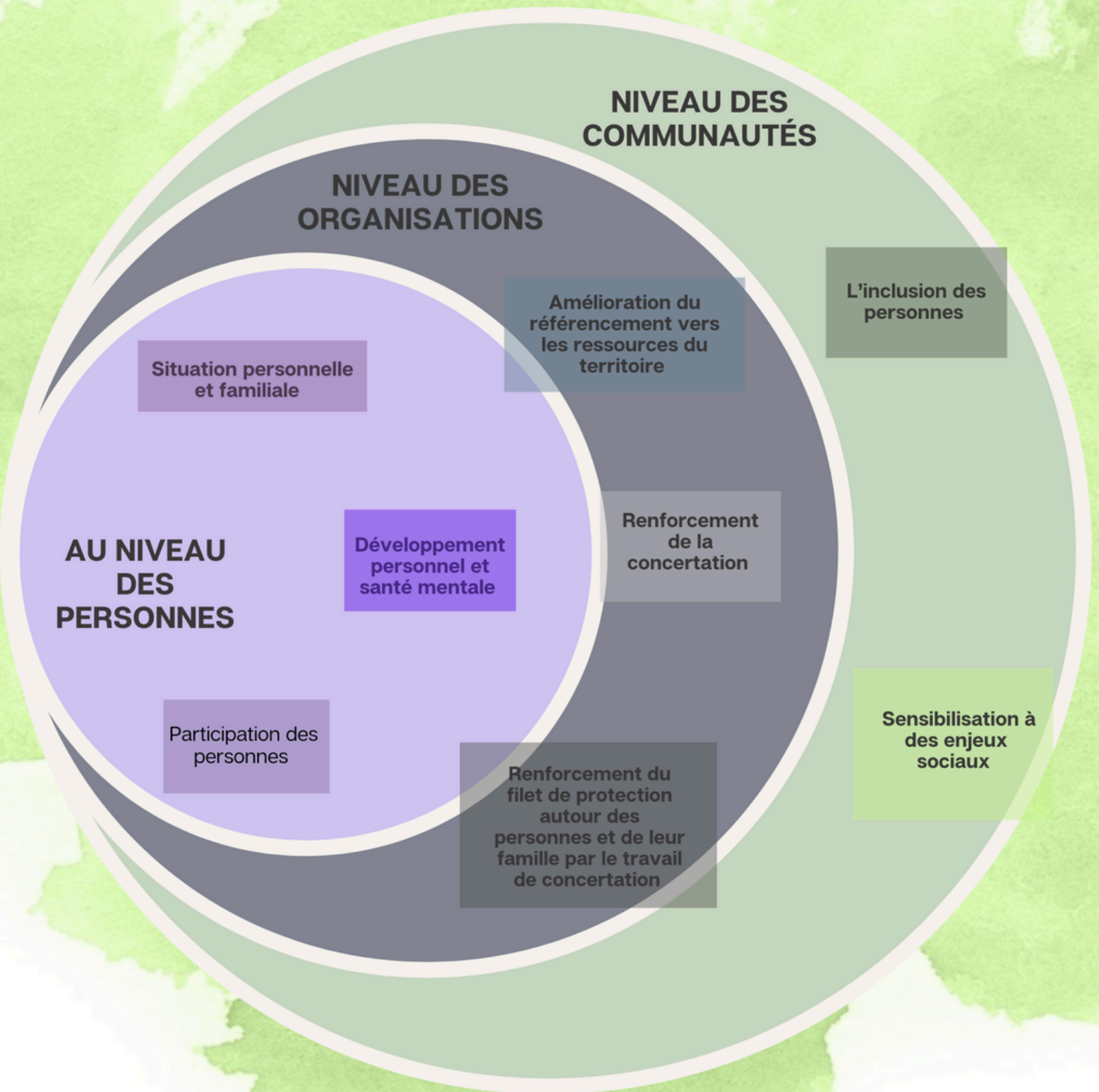
Des effets au niveau des communautés sont aussi observés dans certains projets. Ceux-ci concernent l'inclusion des personnes que ce soit au niveau de la mixité sociale, le développement d'un réseau d'entraide, la participation citoyenne ou le développement du pouvoir d'agir des groupes composant la communauté. Des projets vont aller jusqu'à contribuer à développer une vision territoriale autour d'enjeux sensibles.

Biais de sélection : Le contexte d'accompagnement et de développement d'une culture évaluative n'a pas permis de documenter en profondeur les retombées auprès des ressources et des communautés. L'accent a été mis sur les processus et les outils internes à l'organisation. Les retombées auprès des ressources et des communautés sont plus complexes et n'ont pas pu être réalisées pleinement.



Image provenant du rapport d'évaluation de l'Accorderie de Sherbrooke 20

DIMENSIONS DES EFFETS OBSERVÉS



AU NIVEAU DES PERSONNES

Situation personnelle et familiale

- Réponse aux besoins de base (alimentation, vêtements, meubles, logement)
- Capacités financières (allocations, plateaux de travail, accompagnement pour l'obtention d'aides gouvernementales)
- Soutien aux situations d'urgence (violences conjugales, expulsion, enjeux psychosociaux et de santé, etc.)
- Relation familiale et conciliation travail famille

Développement personnel et santé mentale

- Connaissances, confiance et estime de soi
- Sentiment de bien-être
- Compétences, habiletés sociales, relationnelles, parentales
- Connaissance des ressources et services
- Réduction isolement et solitude

Participation des personnes

- Intégration sociale et/ou professionnelle
- Sentiment de fierté et de contribution

NIVEAU DES ORGANISATIONS

Amélioration du référencement vers les ressources du territoire

- Accès et utilisation des ressources par les personnes
- Connaissance de l'offre de services et des ressources

Renforcement de la concertation

- Meilleure capacité des ressources pour rejoindre et soutenir les personnes en situation de pauvreté, isolées, marginalisées ou vivant d'autres situations (violence conjugale)
- Meilleure sensibilisation aux stratégies porteuses pour rejoindre les personnes

Renforcement du filet de protection autour des personnes et de leur famille par le travail de concertation

- Structuration des mécanismes d'accompagnement
- Meilleure sensibilisation de certains partenaires à des enjeux spécifiques (sentiment de méfiance des familles vulnérables, défis associés aux situations d'isolement et de marginalité, préjugés, violence conjugale, pauvreté et exclusion)

NIVEAU DES COMMUNAUTÉS

Inclusion des personnes

- Mixité sociale et intergénérationnelle
- Réduction de la reproduction intergénérationnelle des inégalités
- Développement de réseaux d'entraide
- Participation citoyenne (sociale, dans des organismes, au sein de la vie de quartier)

Sensibilisation à des enjeux sociaux

- Prise de conscience collective des préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté
- Prise de conscience collective des enjeux de violence conjugale

LA PARTICIPATION DES PERSONNES DANS LES PROJETS ET LES PROCESSUS

La participation des personnes concernées est un fondement de la pratique de l'action communautaire autonome. Cette participation est convoquée dans les orientations du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale ainsi que dans le guide des Alliances pour la solidarité et le cadre normatif du FOIS. Cette section propose un regard croisé sur comment cette participation se déploie au sein des 12 projets.

L'ÉCHELLE TERRITORIALE LOCALE DES PROJETS EST UN ESPACE PROPICE À LA PARTICIPATION

L'ancrage de la participation des personnes se fait au niveau du projet dans l'espace de proximité des personnes. Les personnes sont alors sollicitées dans une étape de la mise en œuvre d'un projet, par exemple au moment d'identifier les besoins prioritaires et de définir les moyens d'action.

La participation des personnes n'est pas toujours pensée en amont des projets au moment de la conception du projet, voire de l'analyse du problème sur lequel un projet souhaite agir.



Image provenant du rapport d'évaluation du Centre des aînés du réseau d'entraide de St-Léonard

LA PARTICIPATION DES PERSONNES À NIVEAUX VARIABLES SUR L'ÉCHELLE DE PRISE DE POUVOIR : DE LA CONSULTATION VERS LE PARTAGE DE DÉCISION

Le niveau de participation est surtout consultatif et collaboratif, c'est-à-dire que les personnes sont consultées à une ou différentes étapes de la mise en œuvre d'un projet (pour exprimer leurs besoins, leurs intérêts, leur satisfaction) en amont, pendant ou à la fin d'un projet.

Dans plusieurs projets, la participation s'inscrit dans une zone de capacité qui est évolutive et contextuelle. Le respect du rythme et de la capacité de chaque personne d'évoluer dans cette zone de cheminement guide le niveau de participation.

Pour certains projets, en moins grand nombre, la participation est au fondement de la logique d'action, elle est à la fois l'objectif visé et le résultat souhaité. Celle-ci se matérialise à travers l'accompagnement de manière progressive, coconstruite et spécifique à chaque situation selon le rythme de la personne et le contexte dans lequel elle évolue. Dans les milieux de pratique, c'est la logique d'action « par, pour et avec » et certains nomment « pour, avec et à côté de, pour tendre vers l'autonomie ».



La participation peut se vivre à différents niveaux que ce soit de l'information, de la consultation, de la discussion, de la délibération ou de la collaboration (Institut du Nouveau Monde, 2013). Ces niveaux induisent des rapports de pouvoir différents, ainsi que des mécanismes et méthodes d'accompagnement appropriés à la forme de participation (Tremblay, 2009; St-Louis et St-Germain, 2022). Certains projets évalués visaient la collaboration (la coconstruction du processus participatif et la participation des personnes au processus décisionnel) (Travail de rue Alma, Accorderie et Maison de la Famille MRC Coaticook).

Image provenant du rapport d'évaluation du Centre d'action bébévole Brandon

AGIR SUR LES CONDITIONS POUR FAVORISER LA PARTICIPATION

Bien que plusieurs organismes développent des stratégies pour favoriser la participation des personnes, celle-ci demeure un **défi de mobilisation, d'accessibilité, de disponibilité, de mixité et de rythme** (écart entre le rythme du projet et celui des personnes).

Des **conditions sont nécessaires** à l'implication des personnes et ces conditions diffèrent d'un groupe à l'autre (jeunes, femmes, familles, personnes âgées, population mixte) que ce soit la nature de la participation, les mécanismes de participation et d'accompagnement, les horaires, etc. Certains leviers ont été identifiés par les milieux pour favoriser l'implication des personnes (activités ludiques, organisation d'événements pour soutenir les besoins de base, attribution d'allocations, compensation de frais encourus). Les stratégies d'adaptation mises en place par les organismes font aussi partie des leviers. Nous observons que plusieurs projets ont adapté leurs pratiques (accompagnement, intervention, animation) aux conditions des personnes. L'attitude des intervenant.e.s et personnes qui accompagnent est aussi perçue comme un levier de participation (accueil, écoute, disponibilité, non-jugement).

Le **niveau d'implication** d'une personne dépend aussi des aptitudes et conditions personnelles. Certaines personnes ont plus de difficulté à interagir avec les autres ou à s'impliquer, c'est le cas de plusieurs personnes vivant avec des conditions de santé mentale. Les objectifs de participation seront différents et adaptés à la capacité d'action et permettront une émancipation graduelle selon l'évolution de sa participation sociale. Des personnes ont besoin de se sentir en grande confiance pour pouvoir s'impliquer. Elles pourront le faire dans des contextes jugés sécuritaires pour elles.



Image provenant du rapport d'évaluation de
Femmes du monde

CE QUE PENSENT LES PERSONNES À PROPOS DE LEUR PARTICIPATION

Au cours de la démarche d'évaluation, les personnes directement concernées ont été rencontrées au sujet de leur perception de leur participation au projet. De manière générale, nous observons qu'à l'échelle des projets, la participation des personnes est dynamique et vivante. La majorité des personnes rencontrées **apprécient leur expérience de participation pour les raisons suivantes** : leur point de vue est considéré, leurs besoins sont pris en compte, les personnes se sentent confortables dans leur rôle et niveau d'implication. Certains ont nommé des conditions qui sont plus favorables à leur participation comme l'animation d'activités ludiques, la présence d'activités soutenant les besoins de base ou l'attribution d'une allocation.

LEURS POINTS DE VUE EST PRIS EN CONSIDÉRATION

Des personnes rencontrées (bénévoles, citoyen.ne.s, personnes participantes) sont d'avis que leurs suggestions ont été prises en considération dans la mise en œuvre des activités. Lorsque les points de vue des personnes sont pris en compte, les personnes se sentent écoutées. Elles ont l'impression de pouvoir orienter le projet.

« C'est notre projet. C'est nous qui ont identifié ce qu'on voulait faire. Le projet nous a aidés à nous structurer et à nous organiser ensemble. La travailleuse de rue nous a soutenu dans ce qu'on voulait faire. » (Personne participante)

« Moi, j'aimerais ça qu'elles [les personnes qui portent le projet] demandent aux gens qu'est-ce qu'ils aimeraient avoir. C'est bien beau d'avoir des idées et de dire "Ah ça, ce serait bien pour eux-mêmes", mais il n'y a pas de meilleures guides que les personnes pour elles-mêmes. Les gens qui sont impliqués, ils sont déjà dans les conseils d'administration, mais il faut élargir ça. À l'assemblée générale, les gens vont lire le rapport d'activités, mais bien souvent ce qui intéresse les gens, c'est de poser des questions à la fin. [L'organisme] pourrait faire un lac-à-l'épaule pour demander aux [personnes] ce qu'elles veulent pour elles-mêmes. » (Personne participante)

« Au début du projet, je n'osais même pas regarder les clients dans les yeux. Chaque jour, c'était difficile de sortir de chez-nous et de venir travailler. Maintenant, je suis capable de prendre des responsabilités et de donner mon point de vue. » (Personne participante)

LEURS BESOINS SONT PRIS EN COMPTE

Des personnes rencontrées affirment que l'ensemble de leurs besoins (dépannage alimentaire, vestimentaire, réseautage, référencement, soutien pour accès à un logement, etc.) ont été pris en compte dès le départ et que le soutien s'est fait à leur rythme.

*« Quand je suis venue pour la première fois, je suis arrivée avec mes enfants. Ils les ont nourris. J'étais tellement contente de les voir manger à leur faim. Ça m'a apaisée. »
(Personne participante)*

« À l'époque, je n'avais plus rien à manger. Quelqu'un m'a dit d'aller au CLSC et qu'ils allaient me référer à un endroit pour trouver de la nourriture. Ils m'ont référé [et ça] m'a aidé beaucoup. Depuis, je viens ici de manière régulière. J'ai été accueilli et maintenant je reviens pour la nourriture, mais surtout pour socialiser et faire du bénévolat. » (Personne participante)

« Ici, il y a toujours une personne pour m'accueillir avec un sourire, me demander comment je vais, m'offrir un café, ce que je souhaite faire selon mes besoins. Ici, je peux être qui je suis sans jugement. » (Personne participante)

« J'avais tellement mal aux dents. Je ne savais plus quoi faire. L'intervenante m'a trouvé un dentiste qui a accepté de faire le traitement gratuitement. » (Personne participante)



Image provenant du rapport d'évaluation de MultiCaf

LES PERSONNES SONT CONFORTABLES DANS LEUR RÔLE QU'ELLES ACCOMPLISSENT AVEC FIERTÉ

Certaines se sentent à l'aise dans le rôle qu'elles occupent et apprécient que les responsabilités qui leurs sont confiées tiennent compte de leurs limites et soient adaptées à leur condition. Elles sont fières de leur niveau de participation et plusieurs ont le sentiment d'influencer davantage le projet.

Des personnes s'impliquent dans la réalisation des activités plus intensément. Elles disent recevoir beaucoup de reconnaissance de leurs pairs et développer différentes habiletés sociales (gestion des conflits, confiance en soi, capacité à parler en public). Les personnes sont fières de ce qu'elles ont accompli et tout particulièrement lorsqu'elles ont décidé et réalisé le projet par elles-mêmes (meubles de dons de vêtements, repas de financement). Elles sont aussi fières des apprentissages qu'elles ont faits que ce soit au niveau des aptitudes à travailler en équipe ou de gestion de projet.

Des personnes bénévoles mentionnent qu'elles ont l'impression de faire une différence dans la vie de personnes qui en ont vraiment besoin.

« Je suis fière de faire partie de ce groupe qui met en place des projets pour aider les personnes comme moi qui vivent la pauvreté. La vie n'est pas facile présentement avec l'augmentation des prix. » (Personne participante)

« Pour participer aux différentes étapes d'un projet, il faut déjà acquérir des connaissances sur le processus, après ça tu peux voir ce que tu peux apporter. » (Personne participante)

« Quand j'ai vu ce qu'on a réalisé en groupe, j'étais vraiment fière. Je n'arrive pas à croire que j'ai fait ça. » (Personne participante)

« Les participants évoluent à leur propre rythme. Certains n'oseront pas parler en groupe au début. Au fil de leur participation, ils prendront plus de responsabilités, jusqu'à prendre en charge certaines activités au sein du groupe. Ils deviendront des acteurs à part entière du groupe et influenceront le choix des activités à venir. » (Personne intervenante)

LES CONDITIONS FAVORABLES À LA PARTICIPATION

La disponibilité et l'écoute des personnes intervenantes sont des conditions nommées par des personnes qui favorisent la participation des personnes rencontrées.

La lutte à la pauvreté et à l'exclusion est complexe et se fait à coût de petites contributions souvent indirectes. Cette réalité peut être une source de démobilisation pour certaines personnes. En contrepartie, percevoir l'impact de ses actions sur la pauvreté et les réactions positives des gens stimule la participation. Dans certains projets, le fait de vivre en temps réel l'impact immédiat des actions est un levier de la participation.

« Je me sens important quand j'arrive et qu'on me dit qu'on a besoin de moi pour faire une tâche comme entrer la marchandise. En plus, je sens que mon aide est reconnue et fait la différence pour nourrir plein de personnes qui en ont besoin lorsque je vois cette nourriture dans les assiettes ou à l'épicerie communautaire. » (Personne participante)

Certaines personnes participantes auraient voulu être davantage informées et impliquées dans l'idéation du projet et sa réalisation. L'intention et la satisfaction du niveau de la participation demeurent des aspects subjectifs. Nous remarquons des écarts de perception entre nos propres baromètres de participation (équipe de recherche), les porteurs de projet et les personnes elles-mêmes d'où l'importance de clarifier avec les personnes comment elles souhaitent participer et comment elles comprennent la participation.



Image provenant du rapport d'évaluation de Femmes du monde

DÉFIS OBSERVÉS AU SEIN DES PRATIQUES

Nous rappelons que le processus d'évaluation et la mise en œuvre des projets se sont réalisés entre 2020 et 2023 en grande partie en plein contexte de pandémie. Ce contexte a influencé le cours des projets et le processus évaluatif. Les organismes ont déployé plusieurs stratégies d'adaptation tout au long du processus d'évaluation pour mener à terme les collectes de données et atteindre leurs objectifs respectifs.

Les douze projets que l'équipe du CRSA a eu le privilège d'évaluer nous ont permis d'observer trois principaux défis que les organismes rencontrent dans leurs objectifs de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

LE PRINCIPAL DÉFI DEMEURE LE MANQUE DE RESSOURCES FINANCIÈRES DURABLES

Les projets structurants en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale nécessitent beaucoup de temps qui dépasse le cadre de la durée d'un plan d'action gouvernemental. La continuité est une condition nécessaire à la mise en œuvre de projets et actions structurantes. Lorsque les projets cessent durant une période, même brève, ceci amène un risque de rupture avec les ressources humaines et les partenariats en place. De plus, dans un souci de résultats à court terme, les projets agiront plus souvent sur les conséquences de la pauvreté alors que plusieurs organismes souhaiteraient agir sur les causes et les déterminants de la pauvreté.



Image provenant du rapport d'évaluation de l'Accorderie de Sherbrooke

LE MANQUE DE RESSOURCES HUMAINES PÉRENNES AU SEIN DES ORGANISMES

Nous avons observé des enjeux et des défis critiques en ce qui a trait au manque de ressources humaines au sein des organismes. Mobiliser, accompagner et agir AVEC, PAR ET POUR les personnes concernées par les problématiques complexes nécessitent de la récurrence, de la stabilité et de la durée sur le plan des ressources humaines. Ce sont trois conditions favorables pour agir de manière pérenne auprès des personnes et sur les enjeux de pauvreté. Toutefois, le roulement de main-d'œuvre et le manque de ressources peuvent nuire grandement à l'atteinte des effets souhaités, mais aussi à la création du lien de confiance nécessaire à la participation souhaitée des personnes.

L'APPROCHE CONCERTÉE

L'approche concertée peut entraîner des défis liés à des différends sur les objectifs spécifiques d'un projet ou sur les logiques d'action à privilégier pour atteindre les effets escomptés. Le travail en concertation nécessite également des ressources humaines et financières supplémentaires. Les organisations doivent composer avec ces défis dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et dans une situation où le financement des projets est à durée déterminée.



Image provenant du rapport d'évaluation du Centre d'action bénévole Brandon

RETOMBÉES DU PROCESSUS D'ÉVALUATION POUR LES ORGANISMES PARTICIPANTS

Un des objectifs visés par l'évaluation des 12 projets était de contribuer au développement d'une culture évaluative et d'outiller les organismes qui se sont portés volontaires. Des rencontres de bilan, à l'issue des démarches d'accompagnement, ont permis de dégager les retombées et apprentissages du processus d'évaluation.

Pour plusieurs organismes, le processus d'évaluation a contribué au développement d'un regard critique sur leurs pratiques. Quelques organismes ont pris connaissance de leurs « bons coups », tandis que d'autres ont été en mesure d'identifier des pistes d'amélioration. Dans plusieurs cas, de petites transformations en cours de processus se sont mises en place.

Les outils produits, en lien avec l'évaluation (cadre logique et cadre d'évaluation), semblent faciliter l'appropriation des projets par les travailleurs et les travailleuses. Certains organismes soulignent que ces outils ont favorisé le développement d'un langage commun entre les différentes parties prenant part à la démarche d'évaluation. Les outils semblent également permettre une meilleure compréhension des projets et s'avèrent utiles pour assurer la pérennité des projets.

Pour quelques organismes, les documents produits (rapport, fiche synthèse, document de présentation) au terme de la démarche d'évaluation permettront de valoriser, d'accroître la visibilité, de promouvoir et de démystifier les projets, leurs effets et leurs retombées, auprès de différents acteurs de la communauté, comme des partenaires ou encore des bailleurs de fonds.



Image provenant du rapport d'évaluation de l'Accorderie de Sherbrooke

Si certains organismes avaient déjà des pratiques d'évaluation, la démarche d'accompagnement semble avoir contribué à les renforcer et à réaffirmer leur pertinence. Pour d'autres, l'accompagnement a permis de développer ou parfaire certaines pratiques d'évaluation. La démarche d'évaluation a également permis à des organismes de prendre conscience de leur posture autocritique et d'évaluation déjà bien ancrée dans la culture de leur organisation ou a suscité l'intérêt de développer cette culture évaluative.

L'approche collaborative qui a été proposée pour mener l'évaluation s'avère être soutenante pour les organismes accompagnés. Quelques-uns soulèvent entre autres que cette posture d'accompagnement et de coconstruction, de même que la capacité d'adaptation des professionnelles en évaluation, ont permis d'envisager positivement le processus et d'apprécier sa pertinence. Selon un organisme, le fait de privilégier la coconstruction a également eu pour effet de mobiliser les différentes parties prenantes dans le processus.

La démarche d'évaluation a permis à tous les organismes d'identifier des pistes afin de consolider leurs pratiques et l'atteinte des objectifs de leurs projets. Ces pistes sont multiples et variées. Pour certains organismes, il s'agit d'actions concrètes afin d'améliorer les activités déployées dans le cadre des projets. Tandis que pour d'autres, ce sont des réflexions entamées au sujet de la pérennisation et le financement des projets, ou encore, des réflexions afin de systématiser les pratiques de consultation des personnes directement concernées.



Image provenant
du rapport
d'évaluation de
MultiCaf



Image provenant du rapport d'évaluation de MultiCaf

DANS LA CAPACITÉ COLLECTIVE D'ÉVALUER L'ACTION EN MATIÈRE DE PAUVRETÉ

En conclusion, afin de pousser plus loin la capacité collective d'évaluer l'action en matière de pauvreté, il est essentiel de mettre en place une planification efficace de la collecte de données. Parallèlement, la contribution des personnes concernées est nécessaire pour garantir des informations pertinentes et représentatives. De plus, il est crucial d'adapter les stratégies de collecte de données en fonction des contextes locaux et des besoins spécifiques des populations concernées. Enfin, l'adoption d'une perspective intersectionnelle et différenciée selon les sexes permettra une analyse plus approfondie et juste des situations de pauvreté, menant ainsi à des actions plus ciblées et efficaces.

DANS LA CAPACITÉ COLLECTIVE DE DÉVELOPPER DES PROJETS STRUCTURANTS

Pour renforcer la capacité collective de développer des projets structurants dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il est crucial de combiner des engagements politiques solides, un financement durable dans une perspective de droits sociaux favorisant le maintien du lien social avec les populations en situation de pauvreté. En agissant sur l'isolement et en favorisant la création de réseaux d'entraide, il est possible de renforcer le bien-être général des individus et des communautés concernés. La participation active des personnes dans la conception et la mise en œuvre des projets permet non seulement de développer leur pouvoir d'agir, mais aussi d'accroître leur pouvoir d'achat, leur capacité à s'exprimer et leurs contributions concrètes à la société. De plus, l'accès aux ressources et aux services essentiels, en répondant aux besoins de base, est essentiel pour assurer une réelle amélioration des conditions de vie des populations défavorisées. Enfin, la prévention, la mobilisation collective et le dynamisme des communautés sont des leviers essentiels pour favoriser un changement durable et significatif dans la lutte contre la pauvreté.

Bibliographie

Boismenu, G. et collab. 2011. « Chapitre 5. La lutte québécoise contre la pauvreté dans un contexte inégalitaire ». La pauvreté, Presses de l'Université de Montréal, <https://doi.org/10.4000/Books.pum.4410>.

Centraide Québec et Chaudières-Appalaches. 2011. *Un préjugé c'est collé une étiquette. La lutte contre la pauvreté s'arrête là où commencent les préjugés*. 4e document de réflexion.

Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion. 2015. *L'exclusion sociale. Construire avec ceux et celles qui la vivent. Vers des pistes d'indicateurs d'exclusion à partir de l'expérience des personnes en situation de pauvreté*. Gouvernement du Québec, 51 p.

Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion. 2021. *Les préjugés, un obstacle majeur à la lutte contre la pauvreté. Avis pour comprendre la nature, la source, les effets et pour développer des indicateurs de mesure*. Gouvernement du Québec, 40 p.

Collectif pour un Québec sans pauvreté. 2013. *Historique critique et bilan dans le cadre du dixième anniversaire de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Québec, 32 p.

Couturier, Ève-Lyne et Guillaume Tremblay-Boily. 2024. *Le revenu viable en 2024. Sortir de la pauvreté dans le contexte de la crise du logement*. IRIS, Montréal.

Filion, D., J. Vinet, L. Dumais, L. Gaudreau, M.-E. Gauvin. 2019. *Pauvreté, inégalités et problèmes sociaux*. Groupe FIDES, 342 p.

Fraser, Nancy. 2011. *Qu'est-ce que la justice sociale?* La Découverte, Poche / Sciences humaines et sociales, 182 p.

Groulx, L. H. 2011. *Les facteurs engendrant l'exclusion au Canada : survol de la littérature multidisciplinaire*. CEPE, Gouvernement du Québec, 116 p.

Labrie, V. 2016. *La hauteur de la barre de l'aide sociale. Quelques jalons de 1969 à aujourd'hui*. IRIS, Montréal.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. 2002. *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Chapitre L-7 des Lois refondues)*. Québec, Gouvernement du Québec.

Nussbaum, Martha C. 2012. *Capacités: comment créer les conditions d'un monde plus juste ?* Éditions Flammarion-Climats, 304 p.

Paugam, S. 2013. *Les formes élémentaires de la pauvreté. Le lien social*, Presses Universitaires de France, 312 p.

Tremblay, M. 2009. « La participation citoyenne, l'engagement civique et l'efficacité politique de personnes membres de comités des usagers ou d'associations ». *Recherches en communication*, Vol. 32, pp. 119-133.

St-Louis M.-P. et L. St-Germain. 2022. *Fiche sur la participation citoyenne, «L'ABC du DS. Guide d'apprentissage et d'accompagnement du RQDS»*. Centre de recherche sociale appliquée avec la collaboration du comité de suivi issu de l'assemblée des membres du RQDS. En ligne. Récupéré à <https://www.lecrsa.ca/wp-content/uploads/2022/06/Fiche-La-participation-citoyenne.pdf>. (Consulté en ligne mai 2024)